

# BO L E E G E V O L L E Y B A L L

Bureau de dépôt Liège 2 – TCV0-19 LIEGE X 582277

Editeur responsable :  
A.I.F.-R.C.P.V.B. – Royal Comité Provincial Liégeois de Volley Ball  
Dany Bouquignon – rue Warzée 35 – 4400 Less-Rumet  
dany.bouquignon@proton.be - 0478 611 453

La Province de Liège soutient  
la formation des jeunes



Province  
de Liège

**SAISON 2013-2014**

**BO N° 9**  
le 12 Mai 2014



**BULLETIN DU ROYAL COMITE PROVINCIAL LIEGEOIS  
DE VOLLEY-BALL**

Périodique mensuel

[www.volleyliege.be](http://www.volleyliege.be)



# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>SECRETARIAT</b> .....	<b>2</b>
<i>Convocation ASSEMBLEE GENERALE</i> .....	2
<i>de l'asbl Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball</i> .....	2
<i>Rapport d'activités 2013-2014 du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial liégeois de Volley-Ball</i> .....	3
<i>Propositions de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur</i> .....	8
Modification des statuts : .....	8
Modifications du règlement d'ordre intérieur : .....	8
<i>PV CA du 22 Avril 2014</i> .....	9
<b>TRESORERIE</b> .....	<b>10</b>
<i>Rappel des numéros de comptes</i> .....	10
<i>Bilan 13-14 et Budget 14-15</i> .....	10
<b>COMPETITION</b> .....	<b>15</b>
<b>AMENDES</b> .....	15
<b>LOISIRS</b> .....	17
<b>INFOS ADMINISTRATIVES</b> : .....	17
<b>RESULTATS ET CLASSEMENTS</b> : .....	17
<b>CHANGEMENTS DE MATCH</b> : .....	20
<b>AMENDES ET FRAIS ADMINISTRATIFS</b> : .....	21

# SECRETARIAT

## Convocation ASSEMBLEE GENERALE de l'asbl Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

**Samedi 31 mai à 09.45 Hrs**

**Hall St Joseph WELKENRAEDT**

**Rue de l'Eglise 33 - 4840 WELKENRAEDT**

Le bureau sera ouvert à partir de 09.00 Hrs

### ORDRE DU JOUR

1. Accueil des délégués
2. Allocution du Président
3. Approbation rapport CA
4. Bilan 2013-2014
5. Rapport vérificateurs au compte
6. Présentation du programme des candidats Responsables Formations (si plusieurs candidats se présentent)
7. Elections Statutaires :

Président Conseil d'administration	P. Achten sortant et rééligible
Responsable Statuts et Règlements:	F. Remacle sortant et rééligible
Responsable Cellule Arbitrage	P. Decraene sortant et rééligible
Responsable Cellule Formation	L. Mercier sortant et rééligible
Ratification de la Cooptation du Vice- Président M. Culot	
Ratifications des Présidents des Commissions Judiciaires :	
1°instance	M. DRIESMANS
Appel	J. CLOTH
8. Palmarès 2013-2014
9. Budget 2014-2015
10. Modifications Statuts et ROI
11. Interpellations
12. Divers.

P. ACHTEN  
Président.

C. LEMOINE  
Secrétaire

Les propositions de modifications des ROI doivent être introduites au Sec. Prov. avant le 01 Mai 2014

Les candidatures doivent parvenir au Sec Prov avant le 01 Mai 2014

Les interpellations doivent parvenir au Sec Prov avant le 11 Mai 2014

Les propositions d'amendements aux modifications des ROI doivent parvenir au Sec. Prov. avant le 22 Mai 2014

### DELEGATION DE POUVOIRS

Je soussigné .....

Président du Club..... Matricule : .....

Donne pouvoir à.....Licence n°.....

Afin de représenter mon club à l'AG du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley Ball du 31 Mai 2014

Signature du Président

**PS : Les représentants des clubs doivent obligatoirement être porteurs de la délégation de pouvoirs (même s'ils sont présidents)**

## *Rapport d'activités 2013-2014 du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial liégeois de Volley-Ball*

Vous trouverez ci-après le douzième rapport d'activités du Conseil d'Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d'abord la composition de ce conseil d'administration :

Président	<b>Philippe ACHTEN</b>
Vice-Président francophone	<b>Michel CULOT</b>
Vice-Président germanophone	<b>Henri BROUN</b>
Secrétaire	<b>Claude LEMOINE</b>
Trésorier	<b>José RUYFFELAERT</b>
Responsable des Statuts et Règlements	<b>Francis REMACLE</b>
Président Cellule Arbitrage	<b>Patrick DECRAENE</b>
Président Cellule Communication	<b>Jean-Claude BACCUS</b>
Président Cellule Compétition	<b>Jean-Claude DEBATTY</b>
Président Cellule Compétition Jeunes	<b>Pascal SCHMETS</b>
Président Cellule Formation	<b>Luc MERCIER</b>

Comme d'habitude, il est impossible de citer ici tous les membres des Cellules qui travaillent beaucoup dans l'ombre et qui ont permis le bon fonctionnement de toutes les différentes cellules de notre comité provincial. Qu'ils soient tous remerciés pour leur travail !

Dans la continuité du projet de développement mais également grâce à une convention signée avec la Province de Liège, et plus particulièrement, le Député provincial, Monsieur Robert MEUREAU, le CA continue à mettre l'accent sur la formation des jeunes, des entraîneurs et des animateurs dans notre province.

Cette saison a également été consacrée à une sérieuse réflexion et à un travail en profondeur de tous les membres du C.A. suite au phénomène récurrent constatant la chute, depuis de nombreuses années, du nombre d'arbitres actifs officiant au sein de notre province.

Plusieurs réunions spécifiques ont réuni une bonne partie des membres du C.A. et de représentants de la cellule de l'arbitrage et de formation. A l'issue de ces différentes réunions, plusieurs pistes ont été décidées et un projet de sensibilisation des jeunes a été mis sur pied dans différents pôles de notre province en vue de démontrer aux jeunes qu'il y a déjà moyen d'arbitrer des matchs de jeunes à l'aide de quelques gestes spécifiques expliqués lors du module N°1 par des représentants de la commission provinciale d'arbitrage. Chaque jeune recevra un pack cadeau reprenant différents outils nécessaires pour arbitrer ainsi qu'un diplôme attestant de la réussite du module 1.

A ce jour, les membres du C.A. et de la C.P.A. peuvent déjà dresser un premier bilan encourageant de cette expérience qui va bien entendu continuer à être assurée dans toute notre province.

La problématique de la fiscalité a engendré quelques soucis en fin d'année civile 2013 et le C.A. a donc dû prendre ses responsabilités pour donner des consignes à respecter à notre responsable des désignations provinciales.

Nous espérons que les négociations entamées au niveau du C.O.I.B., afin de revoir à la hausse les plafonds déterminés au niveau fédéral en matière de bénévoles rémunérés, pourront nous éviter à l'avenir pareille mésaventure.

Suite à l'organisation du nouveau championnat provincial depuis le début de cette saison, les membres du C.A. ont dû prendre quelques décisions spécifiques mais nous avons également actés les remarques constructives qui ont été émises par quelques représentants de clubs pour les prochains championnats provinciaux :

- Des réunions de précalendrier seront organisées entre les 1er et 2ème tours
- Il n'y aura plus de tirage au sort pour désigner les équipes dans les séries de 1<sup>e</sup> Provinciale
- Toutes les équipes d'un même club ne disposant de sa salle qu'un week-end sur deux seront inscrites dans la même série ou le même « type de série » pour les divisions à 4 séries

## Rapport d'Activité de la Cellule Arbitrage

1. La cellule d'arbitrage a assuré la désignation des arbitres pour les rencontres en AIF (second en N3), en séries provinciales, ainsi que pour les tournois de jeunes.
2. La réunion de formation des arbitres s'est tenue à Liège le samedi 01/02, et comme chaque année, nous déplorons certaines absences récurrentes.
3. En partenariat avec la province de Liège, l'information des « Jeunes à l'arbitrage » a débuté en mars, celles-ci se sont tenues à Waremme, Olne, Stavelot, Thimister, Esneux, Kettenis et St Jo Welkenraedt.
4. Plus ou moins 250 personnes (jeunes, entraîneurs et parents) ont participé à ces informations.
5. Trois modules de formation ont été effectués à Malmédy, Thimister et Waremme, de nombreux jeunes ont pu s'exercer à la pratique de l'arbitrage sous l'œil bienveillant d'un parrain.
6. Plusieurs clubs ont sollicité la cellule afin de réserver, pour la saison prochaine, une date pour une information au sein de leur club.
7. Le nombre de participants aux informations et formations est encourageant pour l'avenir et motive encore plus les membres de l'arbitrage qui s'impliquent dans ce nouveau challenge de former des jeunes à l'arbitrage.

## Rapport d'Activité de la Cellule Communication

Peu de grandes modifications dans le travail journalier de la cellule communication à l'exception de quelques tâches reprises ci-dessous :

1. expédition des « newsletters » et mise à jour des adresses à destination des présidents et secrétaires des clubs, des responsables des clubs, des responsables des équipes loisirs, des arbitres, des entraîneurs repris au REL.
2. fin de la création d'adresses pour chaque club ou pour les sections jeunes et loisirs, permettant un accès plus simple et précis malgré les modifications des adresses emails personnelles.
3. mise à jour régulière du site et plus particulièrement des résultats jeunes et loisirs chaque semaine, ceux-ci ne faisant pas partie du portail du volleyball francophone.

4. lien entre les cellules compétition et le responsable du dit portail afin de régler certains problèmes de maintenance.
5. réalisation et publication du BO comme prévu au ROI. A ce jour un seul BO est imprimé et expédié au destinataire enregistré. Pour les autres il est téléchargeable sur le site provincial.

## Rapport d'Activité de la cellule Compétition

La Cellule Compétition, composée de 4 membres, s'est réunie à trois reprises pendant la saison.

Cette saison, 3 forfaits généraux ont été enregistrés : P3M (Remouchamps), P2M (Ath. Welkenraedt) et P3D (Calaminia)

Pour la compétition des adultes, elle a organisé 1504 matchs de championnat dont 50 X (sans arbitre) et 130 sans désignation et 87 matchs de coupe Bodart dont 2 X (sans arbitre).

28 forfaits en 1ère, 39 forfaits en réserve et 3 forfaits en coupe Bodart.

95 changements normaux ont été comptabilisés au 1er tour et 16 pour le second tour.

Pour la compétition des loisirs, à ce jour (16/4/14), il y a 75 demandes de changements de matchs et le championnat se termine le week-end du 10 et 11 mai.

- En série A, il y a 11 équipes. Sur les 110 matchs prévus, 4 n'ont pas encore été joués et il y a eu 2 forfaits dont un est notamment Hélebrac qui doit se déplacer en semaine à Theux.
- En série B, il y a 13 équipes. Sur les 156 matchs prévus, 11 non pas encore été joués et il y a eu 4 forfaits.
- En série C, il y a 13 équipes sur 14 au départ avec forfait général pour Inco Oreye avant le début du championnat. Sur les 156 matchs prévus, 19 non pas encore été joués et il y a eu 2 forfaits.

Toutes les feuilles de match ont été corrigées entraînant ci et là quelques forfaits (voir plus haut).

Le comité Provincial remercie tous les dirigeants, les joueurs et joueuses, les entraîneurs, les sympathisants ainsi que les arbitres pour tout ce qu'ils ont apporté à notre sport.

## Rapport d'Activité de la Cellule Jeunes

Après une première année éprouvante à la tête de la Cellule Compétition Jeunes, je souhaite tirer les enseignements et faire le point pour la prochaine saison.

1. Pour le 1<sup>er</sup> tour, 94 équipes ont été inscrites à travers toutes les catégories. Pour le 2<sup>ème</sup> tour, il y en a 108 équipes.
2. De nombreuses équipes ont pu évoluer durant la saison. Passant de la catégorie pupilles 2 – 1 en 2 – 2 ou progression des minimes 4 – 1 vers 4 – 4... Le travail réalisé par les entraîneurs a permis aux joueurs d'acquérir de l'assurance mais également une certaine technique.
3. Il est important de rappeler que les jeux adaptés sont une nécessité pour les joueurs. Certains clubs les pratiquent avec méthode, d'autres ont certaines difficultés. J'ai pu constater que l'organisation des jeux adaptés se pratiquait chez certains clubs comme un rituel avec un timing défini. D'autres clubs les réalisent avec improvisation. La cellule formation a rédigé les cahiers de l'entraîneur pour les catégories pupilles et minimes, n'hésitez pas à les utiliser. L'objectif des formes de jeux est de permettre à tous nos jeunes de progresser en pratiquant un jeu à leur niveau mais également le plaisir d'une compétition.

4. Les demandes de dérogations doivent permettre au nouveau joueur de s'intégrer dans une équipe durant la première année d'affiliation. Certaines demandes font l'objet d'une attention particulière (ex : dans le cas où un problème moteur ne permettrait pas à un joueur de s'épanouir). Les équipes qui évoluent en Série A ne peuvent pas avoir une dérogation pour un joueur, cela aurait comme conséquence de fausser le championnat. Il faut privilégier la création d'équipe plutôt qu'avoir des filles dans une équipe de garçons ou de ne pas avoir d'équipe dans la catégorie supérieure.
5. La communication avec les clubs est importante. Cette année, nous avons résolu de nombreux petits problèmes, le but étant de trouver des solutions et de permettre à nos jeunes joueurs de s'exprimer sur les terrains. Face à une contrainte, il faut s'ouvrir au dialogue mais également à la créativité. Par moment, un différend entre clubs peut avoir comme conséquence une décision qui pénalise les enfants. Le temps de jeu est un élément à privilégier. Ma philosophie tout au long de la saison a été de pouvoir reporter un match, un forfait n'étant pas un but en soi.
6. De nombreux tournois ont eu lieu aux 4 coins de la Province de Liège. Les clubs se sont investis pour offrir des organisations de qualité. A ce titre, je souhaite remercier les différents intervenants (secrétaires, responsables jeunes au sein des clubs, entraîneurs, bénévoles, parents...).
7. Au niveau des résultats, la difficulté majeure est d'avoir les informations pour le dimanche soir à 20h. Certains résultats sont communiqués en retard, ce qui entrave la constitution des classements. Pour la saison 2014-2015, des solutions informatiques seront envisagées pour permettre l'automatisation des résultats et classements.
8. Nous sommes à la fin du 2<sup>ème</sup> tour, les lignes directrices de la saison 2013 – 2014 sont tirées. Dans quelques semaines auront lieu les Championnats Francophones, je souhaite à toutes les équipes participantes une bonne chance et beaucoup de plaisir.

## Rapport d'Activité de la Cellule Formation

1. La Cellule Formation, en collaboration avec la Cellule Jeunes, a poursuivi son travail dans l'organisation des championnats de jeunes (jeux adaptés, forme 2-2-0, 2-0, 2-1, 2-2 en pupilles, forme 4-0, 4-1, 4-4 en minimes, en organisant une réunion avec les clubs de jeunes, en réalisant le Cahier de l'Entraîneur et en organisant un tournoi d'évaluation à Esneux pour aider les clubs à choisir au mieux la catégorie ou doivent évoluer leurs jeunes). Ce tournoi a connu un grand succès avec près de 200 enfants. La Cellule tient à remercier le club d'Esneux pour la mise sur pied de cette journée.
2. En collaboration avec la Cellule Arbitrage, la Cellule Formation a contribué à la conception et à la mise en œuvre du plan de recrutement et de formation des arbitres jeunes.
3. Pendant cette saison, la Cellule Formation a continué son programme de renforcement du Minivolley. Le Directeur Technique (DT) a donné à Hermalle un clinic certifié pour les entraîneurs du niveau « initiateur jeunes ». Neuf entraîneurs ont profité de cette séance ainsi que quatre étudiants en sciences de la motricité de l'ULg. La Cellule remercie le club d'Hermalle pour son soutien précieux. Le programme de suivi personnalisé s'est poursuivi au bénéfice de plusieurs clubs.
4. Un prospectus décrivant les activités du Pôle Liégeois de Développement (PLD) a été envoyé à plus de 1500 jeunes affiliés liégeois entre 12 et 18 ans. Le DT et les entraîneurs provinciaux, aidés par des entraîneurs de club motivés, ont dispensé les séances dominicales aux jeunes issus d'un grand nombre de clubs de la province. Malgré l'adaptation du programme aux périodes d'examen et de vacances, la participation a été décevante en regard des moyens mis en place. La Cellule Formation tient à remercier chaleureusement les trop rares entraîneurs de clubs qui ont participé aux séances du PLD.

5. L'équipe F98-99 du PLD a participé au championnat provincial P2DA sur base des joueuses qui ont participé aux activités dominicales. Le manque d'implication des joueuses convoquées a provoqué plusieurs forfaits. La Cellule présente ses excuses aux clubs dont les équipes ont été concernées.
6. L'équipe G99-00 du PLD a participé au second tour des play off de P3H. Les progrès de ce groupe homogène et enthousiaste ont été manifestes. L'expérience sera renouvelée la saison prochaine.
7. Le programme de parrainage des équipes de jeunes en partenariat avec l'équipe de Ligue A du VBC Waremme a été sous-employé par les cercles provinciaux. Il s'agit pourtant là d'un outil facile et gratuit pour motiver les jeunes pousses provinciales.
8. Le 11 novembre 2013, les sélections provinciales F00/01 et G99-00 ont participé au tournoi interprovincial de l'AIF à Perwez avec une victoire à la clé pour les filles. Le manque de cohésion de l'équipe masculine a motivé son inscription en championnat senior pour le second tour. Lors du tournoi interprovincial du 14 avril 2014 à Angleur, ces deux mêmes sélections ont toutes deux remporté la victoire. Les différents observateurs présents ont souligné les progrès enregistrés par la sélection masculine.
9. Le nombre de jeunes issus de la province de Liège repris dans les sélections AIF est stable. Les différents clubs formateurs dont ils proviennent doivent être remerciés pour le travail accompli.
10. Bien que la faible implication des cercles et des entraîneurs dans les programmes mis en place soit décevante, la Cellule Formation continuera à œuvrer la saison prochaine pour garantir un avenir au volley-ball liégeois.
11. La Cellule Formation remercie tous les clubs, dirigeants, entraîneurs et parents qui l'ont aidée dans sa tâche.

Michel CULOT

Vice-Président provincial francophone

Rapporteur

22 avril 2014

## Propositions de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur

### Modification des statuts :

Le Conseil d'administration :

Texte actuel :

#### **Article 20. Composition.**

Le conseil d'administration est composé de douze membres maximum.

Il désigne à la majorité simple des voix :

- un président
- un vice-président francophone
- un secrétaire
- un trésorier
- un responsable des statuts et règlements
- un président de la cellule compétitions
- un président de la cellule jeunes
- un président de la cellule arbitrage
- un président de la cellule formation
- un président de la cellule communication

#### **Texte modifié proposé :**

Le conseil d'administration est composé de douze membres maximum.

Il désigne à la majorité simple des voix :

1. un président
2. un vice-président francophone
3. un secrétaire
4. un trésorier
5. un responsable des statuts et règlements
6. un président de la cellule compétitions
7. un président de la cellule jeunes
8. un président de la cellule arbitrage
9. un président de la cellule formation
10. un président de la cellule communication
11. un président de la cellule arbitrage jeunes.

Motivation : accorder plus d'attention, de soutien, de formation aux jeunes arbitres afin de répondre à leur demande de façon plus rapide et mieux ciblée.

### Modifications du règlement d'ordre intérieur :

**Nouvel article n° 1337** créé suite à la modification des statuts reprise ci-dessus .

Cellule arbitrage jeunes.

Compétences :

- formation des arbitres désignés pour diriger des rencontres de jeunes.
- assurer le parrainage des arbitres jeunes par des arbitres chevronnés.
- désigner, sur le plan provincial, les jeunes arbitres pour diriger des rencontres de jeunes.
- assumer l'administration de la caisse de compensation de l'arbitrage jeunes.
- veiller à encourager le respect des arbitres.
- prendre des sanctions envers des arbitres qui ne respectent pas les règlements qui les concernent.

Dans un premier temps et en fonction des disponibilités, les jeunes arbitres sont désignés pour diriger des rencontres dans une catégorie inférieure à leur âge.

Motivation : intéresser plus de jeunes à poser leur candidature à la fonction d'arbitre de jeunes, les encourager à faire respecter les autres joueurs, les spectateurs et le matériel.

## PV CA du 22 Avril 2014

**Présents :** P. Achten , H Broun, M. Culot, J.C. Debatty, J. Ruyffelaert, L. Mercier, P. Schmets, J.C. Baccus , Fr. Remacle , C. Lemoine

**Excusé :** P. Decraene

### 1. Trésorerie

- Examen du bilan 2013-2014, après explications le bilan est validé par le CA
- Examen du budget 2014-2015 après explications, réflexions et analyse, J. Ruyffelaert présentera une version adaptée lors du prochain CA
- Le stock d'imprimés étant épuisé, une nouvelle commande est nécessaire.
- L. Mercier enverra un projet de « design » pour les nouvelles enveloppes à C. Lemoine qui fera un appel d'offre et ceci pour différentes quantités. Ce devis sera examiné lors d'un prochain CA

### 2. Préparation de l'AG Provinciale

- Elle se déroulera dans les locaux de St Jo Welkenraedt
- Les différents points sont abordés

### 3. Cahier des charges de la journée finale de la Coupe « Marcel Bodart »

- A représenter ;
- Lors de l'AG une info sera donnée aux clubs

### 4. Formation

- Le PLD filles termine difficilement ; par contre très positif pour les garçons.
- Lors de l'interprovince de ce 14 Avril, les 2 sélections Liégeoises ont terminé à la 1<sup>o</sup> place
- Une constatation : les moyens de la cellule sont sous utilisés par les clubs

### 5. Compétition

- Beaucoup de forfaits de dernière minute, cela pour éviter de longs déplacements

### 6. Jeunes

- Le CA décide que si Sporta EK participe à la 3<sup>o</sup> manche des pupilles 3/3 garçons, il sera qualifié pour les finales francophones en tant représentant du RVV. Sporta était forfait lors de la 2<sup>o</sup> manche dans cette catégorie.
- Wallonia Cup : un retour constructif avec P. Bottin (Thimister)
- Une volonté d'organiser 3 manches de Volley Fun en province de Liège l'année prochaine
- Tournoi scolaires filles organisé par Ath Verdi le samedi 26/04: 4 équipes dont St Jo Welkenraedt qui sera forfait car interférences entre calendrier adultes (tour final) et calendrier jeunes
- La saison prochaine 2014-2015, tous les tournois jeunes devront être organisés durant les week-end protégés pour les jeunes.
- L'organisation des tournois sera ouverte également aux clubs qui ne font pas partie de la catégorie
- L'inscription au MINI DAY organisé le 04/05 à Jemeppe Sur Sambre pour les pupilles et minimes est en cours

### 7. Divers

- Nous avons reçu une trentaine de candidatures pour aider lors des matchs de World League les 25 mai et 06 juin.
- Tout d'abord les candidats qui n'ont pas 13 ans ne seront pas repris (exigence de la FIVB). JC Baccus organisera une journée d'information et détection à Olne (1 mai), ensuite il fera une répartition des candidats pour les 2 matchs du country hall
- P. Achten fait remarquer que la cellule arbitrage et le CA n'ont pas encore exécutés les demandes de la commission judiciaire de 1<sup>o</sup> instance dans l'affaire 13-14-001 (Stavelot-Spa)
- C. Lemoine demande à F. Remacle comment réagir pour le 4<sup>o</sup>alinéa mentionné dans le PV de la commission de 1<sup>ère</sup> instance dans ce même dossier.
- Il rappelle la réunion du 29 avril préparatoire à l'AG AIF
- Henri Broun informe le CA que son successeur sera désigné lors de la prochaine AG du RVV

C. Lemoine  
Secrétaire

P. Achten  
Président



## TRESORERIE

### *Rappel des numéros de comptes*

<b>BE31 7320 0742 0955</b> <b>Bic CREGBEBB</b>	Inscription championnat - Inscription coupe - Imprimés - Abonnement B.O.
<b>BE20 7320 0742 1056</b> <b>Bic CREGBEBB</b>	Provision arbitrage
<b>BE61 7765 9288 5117</b> <b>Bic GKCCBEBB</b>	Provision amendes - Amendes championnat & administratives publiées au B.O.
<b>BE09 7320 0742 1157</b> <b>Bic CREGBEBB</b>	Loisirs

Ci- dessous, présentation des :

### *Bilan 13-14 et Budget 14-15*

**RECETTES**

**DEPENSES**

		Budget 13/14	Bilan 13/14			Budget 13/14	Bilan 13/14
<b>Présidence-Secrétariat-Trésorerie</b>		<b>11800,00</b>	<b>10350,05</b>	<b>Présidence-Secrétariat-Trésorerie</b>		<b>12710,00</b>	<b>11876,77</b>
	* Intérêts bancaires		500		* Présidence	500	345,83
	* Licences		3.000		* Secrétariat	700	544,47
	* Licences Loisirs		1.100		* Trésorerie	500	324,78
	* Imprimés		5.000		* Frais financiers	160	163
	* Amendes administratives		2.200		* Représentation A.I.F.	1.500	1542,23
					* Comité provincial	4.700	5203,76
					* Imprimés	4.000	3494,88
					* Ordinateur	500	117,82
					* Relations publiques	100	140
					* Règlement	50	0
<b>Cellule Compétition</b>		<b>8.060,00</b>	<b>7.591,56</b>	<b>Cellule Compétition</b>		<b>1200,00</b>	<b>1911,54</b>
	* Amendes championnat		2500		* Sénior	400	700,31
	* Amendes Loisirs		200		* Loisirs	200	256,23
	* Amendes coupe		100		* Coupe Marcel Bodart	500	955
	* Inscription championnat		3800		* Beach	100	0
	* Inscription coupe		700				
	* Inscription loisirs		180				
	* Inscription coupe Lois		80				
	* Organisation Coupe		500				
<b>Cellule Jeunes</b>		<b>4.200,00</b>	<b>1.672,40</b>	<b>Cellule Jeunes</b>		<b>2100,00</b>	<b>2257,71</b>
	* Amendes jeunes		2000		* jeunes	700	1101,59
	* Inscription jeunes		1000		* Arbitrage jeunes	1400	1156,12
	* Licences jeunes		1200				
<b>Cellule Communication</b>		<b>0,00</b>	<b>60,00</b>	<b>Cellule Communication</b>		<b>250,00</b>	<b>182,85</b>
	* Abonnement B.O.		0		* Commission	50	6,5
					* Site internet	200	176,35

Budget 13/14				Bilan 13/14		Budget 13/14				Bilan 13/14	
<b>Cellule Formation</b>		<b>3.900,00</b>		<b>3.792,00</b>							
	* Amendes		3500		3600						
	* Amendes REL		400		192						
<b>Cellule Arbitrage</b>		<b>5.400,00</b>		<b>5.062,10</b>							
	* Amendes clubs arb		5000		4532						
	* Amendes arbitres		200		230,4						
	* Subsidés		200		299,7						
<b>TOTAL</b>		<b>33360,00</b>		<b>28528,11</b>							
<b>Cellule Formation</b>		<b>13900,00</b>									
	* Cellule		1.600		746,03						
	* Entraîneurs		7.200		4049,47						
	* Matériel		500		337,13						
	* Championnat - Sélection		400		339,55						
	* Interprovinces		2.000		532,93						
	* Location salle		2.200		1291,25						
	* Amendes à rembourser		0		3599,97						
<b>Cellule Arbitrage</b>		<b>3200,00</b>									
	* Commission		1200		772,01						
	* crédit clubs		500		216						
	* Visionnement		1.500		617,68						
<b>TOTAL</b>		<b>33360,00</b>		<b>28730,89</b>							

Situation au 31/03/2013		54.744,96
Provision amendes		1022,07
Provision amendes Loisirs		17,05
Malus		-202,78
Facture AIF à recevoir (Loisirs)		858,7
Provision Arbitrage		109568,42
Compensation Arbitrage		-88502,92
Commission judiciaire		-111,78
Convention Liège 2013/2014 : jeunes		15000
Convention Liège 2013/2014 : jeunes		-7.081,17
Situation au 31/03/2014		<b>85.312,55</b>

Détail de la situation au 31/03/2014

Prov amendes	5.214,25
Prov amendes Lois	380,32
Cautions clubs	1.293,13
Cautions clubs Loisirs	421,42
Réserve	29.939,74
Convention Liège : solde	
	<b>37248,86</b>
Arbitrage	40144,86
	<b>77393,72</b>

Détail des comptes :

Cpte à vue VB	119,22
Cpt à vue Am	265,69
Cpt vue lois	905,26
Cpt épargne CP	20.949,13
Cpt épargne jud	1.650,61
Cpt épargne lois	21.363,74
Cpt vue Arb	315,90
Cpt épargne Arb	39.743,00
	<b>85.312,55</b>

Pour mémoire : stock imprimés 2,176 €

**BUDGET Saison 2014/2015**
**RECETTES**
**DEPENSES**

	Budget 13/14	Bilan 13/14		Budget 14/15		Budget 13/14	Bilan 13/14		Budget 14/15
<b>Présidence-Secrétariat-Trésorerie</b>	<b>11800,00</b>	<b>10350,05</b>		<b>11700,00</b>	<b>Présidence-Secrétariat-Trésorerie</b>	<b>12710,00</b>	<b>11876,77</b>		<b>13360,00</b>
* Intérêts bancaires	500	404,72		500	* Présidence	500	345,83		400
* Licences	3.000	2511,25		3000	* Secrétariat	700	544,47		600
* Licences Loisirs	1.100	1149		1200	* Trésorerie	500	324,78		350
* Imprimés	5.000	5109,57		5000	* Frais financiers	160	163		160
* Amendes administratives	2.200	1175,51		2000	* Représentation A.I.F.	1.500	1542,23		1500
					* Comité provincial	4.700	5203,76		5500
					* Imprimés	4.000	3494,88		4500
					* Ordinateur	500	117,82		250
					* Relations publiques	100	140		100
					* Règlement	50	0		0
<b>Cellule Compétition</b>	<b>8.060,00</b>	<b>7.591,56</b>		<b>8.460,00</b>	<b>Cellule Compétition</b>	<b>1200,00</b>	<b>1911,54</b>		<b>1550,00</b>
* Amendes championnat	2500	2015,08		2500	* Sénior	400	700,31		600
* Amendes Loisirs	200	355,2		400	* Loisirs	200	256,23		250
* Amendes coupe	100	90,28		100	* Coupe Marcel Bodart	500	955		700
* Inscription championnat	3800	3840		3970	* Beach	100	0		
* Inscription coupe	700	602		700					
* Inscription loisirs	180	153		250					
* Inscription coupe Lois	80	36		40					
* Organisation Coupe	500	500		500					
<b>Cellule Jeunes</b>	<b>4.200,00</b>	<b>5.272,40</b>		<b>4.000,00</b>	<b>Cellule Jeunes</b>	<b>2.100,00</b>	<b>5.857,68</b>		<b>3.350,00</b>
* Amendes jeunes	2000	0		2000	* jeunes	700	1101,59		1200
* Inscription jeunes	1000	902,4		1000	* Arbitrage jeunes	1400	1156,12		1400
* Licences jeunes	1200	770		1000	* Amendes à rembourser	0	3599,97		PM
* Amendes à rembourser	0	3600		PM	* Projet informatique résultats	0	0		750
<b>Cellule Communication</b>	<b>0,00</b>	<b>60</b>		<b>0,00</b>	<b>Cellule Communication</b>	<b>250,00</b>	<b>182,85</b>		<b>250,00</b>
* Abonnement B.O.	0	60		0	* Commission	50	6,5		50
					* Site internet	200	176,35		200

	Budget 13/14	Bilan 13/14	Bilan 13/14	Budget 14/15		Budget 13/14	Bilan 13/14	Budget 14/15
<b>Cellule Formation</b>	<b>400,00</b>	<b>192,00</b>		<b>400,00</b>	<b>Cellule Formation</b>	<b>13900,00</b>	<b>7296,36</b>	<b>8800,00</b>
* Amendes REL	400	192		400	* Cellule	1.600	746,03	1000
					* Entraîneurs	7.200	4049,47	4200
					* Matériel	500	337,13	500
					* Championnat - Sélection	400	339,55	400
					* Interprovinces	2.000	532,93	1200
					* Location salle	2.200	1291,25	1500
<b>Cellule Arbitrage</b>	<b>5.400,00</b>	<b>5.062,10</b>		<b>5.250,00</b>	<b>Cellule Arbitrage</b>	<b>3.200,00</b>	<b>1.605,69</b>	<b>2.500,00</b>
* Amendes clubs arb	5000	4532		5000	* Commission	1200	772,01	1200
* Amendes arbitres	200	230,4		250	* crédit clubs	500	216	300
* Subsidés	200	299,7			* Visionnement	1.500	617,68	1000
* Convention Lg 2013/2014	0			7.919,00	* Convention Lg 2013/2014	0	7081,17	7.919,00
* Convention Lg 2014/2015	0			15.000,00	* Convention Lg 2014/2015			15.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>29860,00</b>	<b>28528,11</b>		<b>52729,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33360,00</b>	<b>28730,89</b>	<b>52729,00</b>

# COMPETITION

## AMENDES

LISTE D'AMENDES ET FRAIS ADMINISTRATIFS arrêtee au 2/05/2014						
Mat.Lg	Club	Réf.Am	N°match	Infractions	U.T.	
0199	A Verviers	387	2712	M11 (rés.)	2	
		388	3850	M11 (rés.), M13 (rés.), Rés6 (ccht 27/03)	14	
		389	3339	M11, M11 (rés.)	4	
0290	Grivegnée	390	3729	M11 (délég. – 18 ans), M11 (rés. Idem)	4	
		391	3934	M9 (clé arbitre), Rés2, Rés9	16	
		392	3378	Rés1	4	
		393	4931	Rés6 (ccht 11/4)	8	
		394	4893	F15	8	
					Déplacement arbitre	8,65
			Indemnité arbitre	30 €		
		395	3894	Rés3	20	
0573	Embourg Tilff	396	2205	Rés1	4	
		397	1705	M20 (rés. Délég.), M11, Rés9 (score par set)	7	
		398	4930	F2, F2 (rés.)	4	
		399	2171	M22	2	
0637	Sporta EK	400	3342	F2 (rés.), Rés1	6	
		401	3760	M11, M11 (rés.)	4	
		402	3378	F12, F12 (rés.)	20	
		403	3735	M11 (rés.)	2	
0670	Renaissance	404	3434	Art. 16.2.b	20	
		405	1174	Rés1	4	
		406	3402	M11	2	
		407	1184	M11 (rés. Délég. = marq.), 2M16	4	
		408	3430	F11, F11 (rés.)	40	
					Déplacement arbitre	19,38
			Indemnité arbitre	30 €		
		409	1197	M11 (rés. Délég. = marq.)	2	
0704	Flémalle	410	1183	M13	4	
0831	Spa FVC	411	1652	R7 (chgt 2-12)	12	
		412	1169	M11 (réserve délégué = marqueur)	2	
		413	1644	F12 (rés.)	10	
0973	Hermalle	414	4868	M11 (délégué pas du club)	2	
		415	3828	F11, F8	120	
					Déplacement arbitre	5,54
			Indemnité arbitre	30 €		
1044	Loncin	416	4812	M11, M11 (rés.)	4	
		417	4782	F12 (rés.)	10	
		418	2710	M2 (13h04)	2	
1069	Malmedy	419	3870	Adm3 (courrier non affranchi)	8	
		420	3838	F2, F2 (rés.)	4	
		421	3263	M10	1	
1224	Lommersweiler	422	4756	M1, M16 (n° 4)	2	
		423	1174	F12, F12 (rés.)	20	
		424	4768	F15	8	
					Déplac. Arbitre	54,69
					Indemn. Arbitre	45 €
		425	1206	2M1, 2M16	4	
		426	1198	F2, F2 (rés.)	4	
1319	Marchin	427	1128	M11 (réserve délégué = marqueur)	2	
		428	2617	M11, M11 (rés.), Rés1	8	
		429	1141	M11 (délég. = marq.), M11 (rés. Idem)	4	
		430	1151	M11 (délég. = marq.)	2	

1348	Tihange	431	2142	M2 (toise)	2
		432	1171	M2 (toise)	2
		433	2155	F12, F12 (rés.)	20
		434	3931	M11 (rés. Délég. = joueur), M13 (rés. Marq = joueur)	6
		435	2114	F2, F2 (rés.)	4
		436	3831	F8, F12	110
1557	Mortroux	437	1119	Rés1	4
		438	1149	Rés7 (ccht 14/4)	16
1577	Esneux	439	4928	Rés1	4
		440	2676	Rés6 (ccht 2/4)	8
		441	1205	F2, F2 (rés.)	4
		442	3429	F12, F12 (rés.)	20
		443	4895	M2	2
1643	Thimister	444	1645	M1, M16	2
		445	3844	Rés2	8
		446	3877	Art. 3637.5 (coach)	50€
				Déplacement arbitre	24,23
				Indemnité arbitre	30 €
1751	Dison	447	1615	Rés9 (rés. Réserve erroné)	4
		448	3344	Rés1	4
		449	4730	Rés1	4
		450	4763	M2	2
		451	3377	F11, F11 (rés.) art. 8.5 et 8.4 + 8.2.b2	40
				Déplacement arbitre	9,51
				Indemnité arbitre	45 €
1756	Baelen	452	2709	M11 (rés.), M13 (rés.)	6
		453	3265	Rés1	4
		454	4846	Rés9 (rés. Réserve erroné)	4
1789	Olné	455	4728	F12, F12 (rés.)	20
		456	4829	M18	1
2025	Juprelle	457	3423	F12, F12 (rés.)	20
2066	Seraing VBC	458	3400	M18 (n°19)	1
		459	3433	M18 (n° 19)	1
		460	2118	Rés2	8
		461	1644	M5, M11 (délég. * 18 ans)	2
		462	3402	M18 (n° 19)	1
		463	3792	Rés1	4
		464	3784	Rés2	8
2069	A Dalhem	465	2653	M11 (rés.)	2
		466	4729	Rés6 (ccht 20/3)	8
		467	4764	Rés1	4
		468	4754	Rés2	8
5005	Hannut	469	1706	R7 (chgt 2-11)	12
		470	4786	M11 (rés.)	2
		471	1676	M11 (délég. – 18 ans), M11 (rés. Idem)	4
		472	1184	2M16	2
		473	4809	Rés6 (ccht 23/4)	8
5014	Stavelot	474	3730	M1 (rés.), M16 (rés.)	2
		475	3262	F2, F2 (rés.)	4
		476	3458	F8, F12	110
5035	St Louis Waremme	477	3922	M11, M11 (rés.)	4
		478	1645	2M10, M1, M16	4
		479	3932	M2	2
5049	St Jo Welkenraedt	480	1116	8M1, 8M16, M10	17
5056	T Aubel	481	3865	5M1, 5M16	10
		482	1711	M11 (délég. = marq.), M11 (rés. Idem)	4
		483	4755	M11, M11 (rés.)	4
		484	3875	Rés1	4
		485	1671	M11 (délég. = marq.), M11 (rés. Idem), Rés1	8
		486	4727	M23, Rés3	24
		487	2115	Rés1	4
5084	Visé	488	2169	M20 (capitaine)	1
5087	Neupré	489	3311	M2	2
		490	3929	Rés1	4
		491	3928	M2, M11	4

**Bulletin Officiel du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball asbl**

5088	Aywaille	492	2144	F11 (rés.)	20
		493	2683	M2 (14h15)	2
		494	2150	M19	2
		495	2708	F11 (rés.)	20
5103	Oreye	496	3786	Rés6 (ccht 24/03)	8
5116	Vollamac	497	3900	M2	2
		498	1674	F11 (rés.)	20
5132	Remouchamps G	499	1672	Rés9 (score par set)	4
		500	4787	M21	2
		501	1115	M11 (rés.)	2
		502	1712	Rés2	8
		503	4929	M18	1
		504	4820	F15	8
				Déplacement arbitre	18 €
				Indemnité arbitre	30 €
		505	1680	M11 (rés.), M13 (rés.), M11	8
5134	Waremmes VBC	506	3314	Rés9 (résult. Rés. Erroné)	4
	PLD	507	3451	M11	2
		508	2739	F12	10

**A payer pour le 13 juin 2014 sur le compte BE61 7765 9288 5117 provision amendes de Volley liège**

## LOISIRS

### INFOS ADMINISTRATIVES :

**L'Assemblée Générale Loisirs qui aura lieu le vendredi 23 mai 2014 à 19h30 à Trooz.**

### RESULTATS ET CLASSEMENTS :

#### SERIE A

Visité :	Visiteur :	Score :		S1		S2		S3		S4		RES	
<b>29/30 mar 14</b>													
WANZE	G RECHAIN 1	4	0	25	13	25	23	25	19	25	19	1	2
<b>05/06 avr 14</b>													
FRANCH TH	GRIVEGNEE	2	2	30	28	21	25	19	25	25	18	1	2
LONCIN	AUBEL	0	4	7	25	15	25	15	25	14	25	1	2
HELEBRAC	JUPRELLE	0	4	15	25	8	25	19	25	24	26	SR	
LOMMERS	G RECHAIN 1	4	0	25	14	25	17	25	17	25	15	3	0
<b>12/13 avr 14</b>													
LONCIN	WANZE	1	3	25	23	15	25	20	25	13	25	3	0
HELEBRAC	ST JO WELK	1	3	27	25	17	25	10	25	17	25	SR	
JUPRELLE	LOMMERS	2	2	27	29	16	25	25	20	25	23	0	3
AUBEL	FRANCH TH	4	0	25	19	25	5	25	12	25	17	2	1
G RECHAIN 1	TIHANGE HUY 1	1	3	24	26	22	25	25	20	21	25	1	2

	Classement	J	G	N	P	F	SG	SP	DS	Pts
1	GRIVEGNEE	20	14	3	3	0	60	20	40	51
2	AUBEL	20	13	4	3	0	58	22	36	50
3	ST JO WELK	18	15	1	2	0	55	17	38	49
4	FRANCHIMONT	20	13	1	6	0	49	31	18	47
5	LOMMERS	19	11	3	5	0	52	24	28	44
6	WANZE	19	11	0	8	0	45	31	14	41
7	JUPRELLE	19	6	2	11	0	28	48	-20	33
8	TIHANGE HUY 1	19	6	2	11	0	26	50	-24	33
9	LONCIN	20	5	2	13	0	29	51	-22	32
10	GD RECHAIN	20	3	2	15	0	22	58	-36	28
11	HELEBRAC	20	0	0	18	2	4	76	-72	18

**SERIE B**

Visité :	Visiteur :	Score :		S1		S2		S3		S4		RES	
<b>29/30 mar 14</b>													
SPA	AYWAILLE	4	0	25	17	25	22	25	20	26	24	2	1
HEUSY	WAREMME	0	4	20	25	22	25	19	25	13	25	2	1
<b>05/06 avr 14</b>													
TIHANGE HUY 3	OLNE	0	4	21	25	14	25	15	25	26	28	3	0
HEUSY	SPA	0	4	15	25	22	25	28	30	11	25	1	2
THIMISTER	REMOUCHAMPS	3	1	21	25	25	14	25	18	25	23	SR	
TROOZ 1	TIHANGE HUY 2	3	1	25	19	25	14	25	14	21	25	3	0
AYWAILLE	WAREMME	2	2	30	32	25	17	21	25	25	18	1	2
<b>12/13 avr 14</b>													
TIHANGE HUY 2	OLNE	1	3	18	25	21	25	17	25	25	15	2	1
DISON	HANNUT	4	0	25	17	25	17	25	18	25	19	2	1
REMOUCHAMPS	HEUSY	2	2	26	24	14	25	15	25	25	21	3	0
WAREMME	THIMISTER	1	3	25	20	23	25	11	25	20	25	SR	
<b>19/20 avr 14</b>													
TIHANGE HUY 3	AYWAILLE	2	2	25	21	20	25	15	25	25	22	1	2

	Classement	J	G	N	P	F	SG	SP	DS	Pts
1	SPA	22	20	2	0	0	76	12	64	64
2	WAREMME	24	12	6	4	2	55	41	14	52
3	TROOZ 1	21	13	4	4	0	52	32	20	51
4	OLNE	23	11	4	8	0	52	40	12	49
5	THIMISTER	23	11	3	9	0	46	46	0	48
6	ND HEUSY	24	9	7	7	1	47	49	-2	48
7	TIHANGE HUY 3	23	9	5	9	0	46	46	0	46
8	DISON	22	9	5	8	0	43	45	-2	45
9	AYWAILLE	22	8	6	8	0	43	45	-2	44
10	REMOUCHAMPS	23	6	4	12	1	35	57	-22	38
11	SERAING	21	7	2	11	1	38	46	-8	36
12	TIHANGE HUY 2	23	2	2	19	0	29	63	-34	29
13	HANNUT	21	2	4	15	0	22	62	-40	29

**SERIE C**

Visité :	Visiteur :	Score :	S1	S2	S3	S4	RES
<b>29/30 mar 14</b>							
MAM'DY 2	DURS OREYE	2 2	23 25	25 18	19 25	25 21	SR
TROOZ 2	DURS OREYE	1 3	23 25	14 25	25 19	20 25	0 3
LG GAY SPO	OREYE	0 4	19 25	13 25	13 25	13 25	2 1

<b>05/06 avr 14</b>							
MAM'DY 2	STAVELOT	4 0	25 5	25 12	25 15	25 15	SR
SG PROVINCE	LG GAY SPO	4 0	25 15	25 21	25 20	25 8	3 0
OREYE	PEPINSTER 1	4 0	fft				
DURS OREYE	MAM'DY 1	4 0	25 18	25 22	28 26	25 18	SR
TROOZ 2	PEPINSTER 2						
<b>12/13 avr 14</b>							
STAVELOT	TROOZ 2	1 3	19 25	25 18	15 25	13 25	0 3
SG PROVINCE	MAM'DY 1	2 2	25 20	33 31	16 25	17 25	SR
OREYE	HERMALLE	1 3	26 24	22 25	16 25	14 25	1 2
LG GAY SPO	PEPINSTER 1	1 3	16 25	17 25	22 25	25 23	3 0

1	<b>DURS OREYE</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>20</b>	<b>48</b>	<b>60</b>
2	MAM'DY 2	22	17	3	2	0	67	21	46	59
3	HERMALLE	20	16	1	3	0	62	18	44	53
4	FLEMALLE	20	13	1	6	0	51	29	22	47
5	MAM'DY 1	21	11	3	7	0	50	34	16	46
6	OREYE	22	10	3	9	0	46	42	4	45
7	TROOZ 2	21	10	3	8	0	45	39	6	44
8	PEPINSTER 1	23	7	5	9	2	39	53	-14	40
9	PEPINSTER 2	19	8	2	9	0	36	40	-4	37
10	SG PROVINCE	22	3	6	13	0	29	59	-30	34
11	HERON	19	4	3	12	0	27	49	-22	30
12	STAVELLOT	22	1	2	19	0	16	72	-56	26
13	LG GAY SPO	21	1	2	18	0	12	72	-60	25

Classements établis le 23 avril 2014.

## CHANGEMENTS DE MATCH :

Chgt n°	Match n°	Visité	Visiteur	Anc date	Anc jour	Anc heure	Demandeur	Nv date	Nv jour	Nv heure	Type	
L62	9342	Trooz 1	Seraing 1	12/04/14	S	14h15	Seraing 1	29/04/14	Ma	21h15	L233/1	OK
L64	9539	Hermalle	Mamdy 1	14/03/14	V	21h15	Mamdy 1	29/04/14	Ma	21h15	L233/1	OK
L65	9544	Pépinster 2	Héron	16/03/14	D	17h00	Héron	23/04/14	Me	21h15	L233/1	OK
L70	9101	St Jo Welk	Tih Huy 1	04/04/14	V	21h15	St Jo Welk	02/05/14	V	21h15	L233/1	OK
L71	9336	Seraing 1	Hannut	05/04/14	S	16h30	Seraing 1	10/05/14	S	20h30	L233/1	OK
L72	9560	Durs Oreye	Mamdy 1	05/04/14	S	20h00	Mamdy 1	12/04/14	S	20h00	L233/1	OK
L73	9561	Trooz 2	Pépinster 2	06/04/14	D	11h00	Pépinster 2	13/05/14	Ma	21h15	L233/1	OK
L74	9565	Durs Oreye	Héron	12/04/14	S	20h00	Héron	26/04/14	S	20h00	L233/1	OK

## AMENDES ET FRAIS ADMINISTRATIFS :

<b>Mat.</b>	<b>Club</b>	<b>Réf.Am</b>	<b>N°match</b>	<b>Infractions ou commentaires</b>	<b>UT.</b>
9005	ND HEUSY	L67	9356	L241	2
9008	VCTF	L68	9100	L262 manque heure de fin	2
9008	VCTF	L69	9100	L262 manque score réserve	2
9012	HANNUT	L70	9313	L262 manque heure de fin	2
9012	HANNUT	L71	9313	L262 manque score set 4	2
9032	REMOUCHAMPS	L72	9349	L262 manque heure de fin	2
9032	REMOUCHAMPS	L73	9349	L262 manque score réserve	2
9040	HELEBRAC	L74	9092	L241	2
9040	HELEBRAC	L75	9103	L262 manque heure de fin	2
9042	LONCIN	L76	9102	L251/1	4
9050	TIHANGE HUY 2	L77	9317	L251/1	4
9051	WAREMME	L78	9214	L243	8
9053	DURS OREYE	L79	9560	L262 manque heure de fin	2
9054	NSP	L80	9557	L262 manque heure de fin	2
9054	NSP	L81	9563	L262 manque heure de fin	2
9055	LGS	L82	9568	L262 manque heure de fin	2
9058	PEPINSTER 1	L83	9559	L243	8
9058	PEPINSTER 1	L84	9579	L243	8

A payer pour le **13 / 06 / 2014** sur le compte Loisirs **BE09 7320 0742 1157 Bic CREGBEBB** avec la référence de l'amende en communication.



# Un sinistre vite réglé, c'est que du bonheur

## Assurance Habitation Ethias – Joignable 24h/24 et 7j/7

Un arbre qui tombe sur la toiture, une façade qui se fissure... chez Ethias, ce n'est pas une tuile qui dure très longtemps ! En cas de sinistre, vous pouvez nous joindre 24h/24 et 7j/7. Nos spécialistes règlent votre dossier en un minimum de temps. Que du bonheur !

**Demandez vite une offre sur [ethias.be](https://ethias.be) ou au 0800 23 777**

**ethias**  
Les efficacisseurs